



N° de résolution



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
COMTÉ D’ABITIBI-ouest

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 14 AVRIL 2025

Séance ordinaire du conseil de cette municipalité, tenue au centre communautaire de La Motte, ce quatorzième jour d’avril, de l’an deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur Yanick Lacroix.

SONT PRÉSENTS :	Yanick	Lacroix	Maire	
	Luc	St-Pierre	Conseiller	(1)
	Kevin	Grenier-Chabot	Conseiller	(2)
	Patrick	Cyr	Conseiller	(4)
	Mélissa	Perron	Conseillère	(5)
	Pascal	Bellefeuille	Conseiller	(6)
ABSENT :	Patrick	Savard	Conseiller	(3)

Tous membres du conseil et formant quorum.

OUVERTURE La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Yanick Lacroix, maire de La Motte.

25-04-041 **ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Luc St-Pierre, appuyé par monsieur Patrick Cyr et unanimement résolu que l’ordre du jour soit adopté tout en laissant l’item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

25-04-042 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 MARS 2025**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pascal Bellefeuille, appuyé par monsieur Kevin Grenier-Chabot et unanimement résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2025, soit, et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

DEMANDES DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

INTERVENTIONS DU PUBLIC

Une période est allouée aux interventions du public.

INFORMATIONS AVEC DÉCISIONS

25-04-043 **ABOLITION DU PROGRAMME RÉNORÉGION**

La Municipalité de La Motte demande au gouvernement du Québec de reconsidérer sa décision de façon urgente.

CONSIDÉRANT QUE la Société d’habitation du Québec (SHQ) a confirmé, deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec, l’abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des



personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n’y a aucun logement abordable ou encore moins d’habitations à loyer modique;

CONSIDÉRANT QU’il y a plus de mille familles sur les listes d’attente des MRC du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au Premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est restée sans réponse et que les projets d’appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l’Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;

CONSIDÉRANT QUE, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l’État québécois et qu’il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;

CONSIDÉRANT QUE la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a déposé l’an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d’augmenter l’efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025;

CONSIDÉRANT QUE l’abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.

Il est proposé par le conseil municipal de La Motte de demander au Premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l’Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau :

DE RELANCER immédiatement le programme RénoRégion pour l’année financière 2025-2026 et de s’engager à assurer son financement à long terme;

DE RENDRE à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

Que cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :

- M. François Legault, Premier ministre du Québec;
- M^{me} France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l’Habitation;
- M. Éric Girard, ministre des Finances;
- M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond–Bois-Francs, président de la Commission de l’aménagement du territoire de l’Assemblée nationale;
- M^{me} Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l’opposition officielle en matière de logement;



- M^{me} Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement;
- M^{me} Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement;
- M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec;
- Notre député à l'Assemblée nationale, madame Suzanne Blais, Abitibi-Ouest;
- M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉE

25-04-044 SIGNATURE - ENTENTE DE SERVICE AUX PERSONNES SINISTRÉES - CROIX-ROUGE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Kevin Grenier-Chabot, appuyé par monsieur Pascal Bellefeuille et unanimement résolu, d'autoriser monsieur Yanick Lacroix, maire, ainsi que madame Rachel Cossette, directrice générale, greffière-trésorière, à signer pour et au nom de la Municipalité de La Motte, les documents relatifs au renouvellement de l'entente « Services aux sinistrés » avec la Croix-Rouge canadienne.

ADOPTÉE

25-04-045 ADHÉSION - SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'AMOS

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pascal Bellefeuille, appuyé par monsieur Luc St-Pierre et unanimement résolu de renouveler l'adhésion de la Bibliothèque municipale de La Motte à la Société d'histoire d'Amos pour une période de trois ans pour une somme de cinquante dollars (50 \$).

ADOPTÉE

COMPTES-RENDUS

COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE DE L'ASSEMBLÉE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI

Monsieur Yanick Lacroix, maire, fait état des dossiers discutés lors de la rencontre du mois de mars dernier.

VOIRIE

25-04-046 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) - VOLET ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL (ERL)

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de trois cent vingt-deux mille sept cent soixante et onze dollars (322 771 \$) pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Luc St-Pierre, appuyé par monsieur Patrick Cyr et unanimement résolu, que la Municipalité de La Motte informe le *Ministère des*



Transports, de la Mobilité durable et de l’électrification des transports de l’utilisation des compensations visant l’entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n’est ajouté.

FINANCES ET ADMINISTRATION

DÉPÔT DE L’ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS

Le conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois de mars 2025.

25-04-047 **APPROBATION DES COMPTES**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pascal Bellefeuille, appuyé par monsieur Patrick Cyr et unanimement résolu, que les comptes du mois de mars 2025, soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de cent vingt-trois mille sept cent quatre-vingt-sept dollars et cinquante-cinq sous. (123 787.55 \$)

ACE services mécaniques inc.	4 044.08 \$
ADMQ	1 499.54 \$
Atelier KGM inc.	1 510.15 \$
Bell mobilité inc.	92.61 \$
Boutique du bureau Gyva inc.	-72.13 \$
CRSBP	25.00 \$
Desjardins sécurité financière	2 417.85 \$
Énergies Sonic inc.	10 672.57 \$
Entandem	288.60 \$
Envirobi	1 638.17 \$
Équipement SMS	1 037.58 \$
Excavation St-Amant	12 198.85 \$
FQM assurance inc.	573.73 \$
Gestion p. Mino. Tansery inc.	236.03 \$
Hydraulique J.M.P.E.	-56.96 \$
Hydro-Québec	140.15 \$
Livraison Parco	14.91 \$
Location Lauzon Amos	104.62 \$
L'or bleu	39.26 \$
M & M Nord-Ouest inc.	885.09 \$
Ministre du Revenu	8 973.43 \$
Multi-services J.V.B.	394.60 \$
MRC d’Abitibi	26 831.00 \$
Norinfra inc.	3 104.33 \$
Nortech solution informatique	1 355.33 \$
Office municipal d'habitation	5 595.00 \$
Papeterie commerciale	138.36 \$
Receveur général du Canada	3 653.74 \$
Remorquage Belzile inc.	517.39 \$
Sanimos inc.	2 056.80 \$
Savard, Monique	27.12 \$
SAAQ	7 403.40 \$
Techni concept premium inc.	86.23 \$



Télebec Itée	-127.70 \$
Thompson Reuters Canada	478.80 \$
Toromont CAT (Québec)	1 152.14 \$
UAP inc.	1 107.46 \$
Videotron	87.33 \$
Ville d'Amos	3 220.34 \$
Wurth canada limited	-155.11 \$
Rôle de paie	20 597.86 \$
Total	123 787.55 \$

ADOPTÉE

25-04-048 **PROGRAMME ECOENERGIE 360 – PARTICIPATION**

Considérant que la FQM, en collaboration avec la SIFIAC, a mis sur pied ÉcoÉnergie 360 inc. Afin d’offrir au monde municipal un programme innovant qui permettra la réalisation de travaux de décarbonation et d’efficacité énergétique, et ce, sans mise de fonds pour les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire participer au programme ÉcoÉnergie 360;

CONSIDÉRANT QUE des informations et données sont requises par la Fédération québécoise des Municipalités (la « FQM ») ou toute entité sous le contrôle de la FQM créée pour les fins du programme ÉcoÉnergie 360, pour évaluer l’ampleur des travaux potentiels à être effectués;

En complétant et signant le présent document, la municipalité autorise la FQM à faire les démarches nécessaires auprès d’un représentant de la municipalité dument désigné par elle et auprès des fournisseurs de services identifiés à l’annexe joint afin d’obtenir;

- 1. La transmission de l’ensemble des données d’évaluation foncière des actifs appartenant à la Municipalité ou à tout organisme municipal lié à la Municipalité et à leur utilisation;
- 2. La transmission de données sur la consommation énergétique des installations et bâtiments municipaux.

ADOPTÉE

QUESTIONS DU PUBLIC

Une période est allouée aux questions du public en lien avec des sujets discutés à l’ordre du jour.

CORRESPONDANCES À TITRE D’INFORMATION

Une liste d’informations et de correspondances est déposée au conseil pour qu’il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

25-04-049 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Luc St-Pierre, appuyé par madame Mélissa Perron et unanimement résolu, que LA SÉANCE SOIT LEVÉE.

Il est 19h54.



ADOPTÉE

Directrice générale
et greffière-trésorière

Maire

«Je, Yanick Lacroix, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal».

Les résolutions votées unanimement et majoritairement n’impliquent pas le vote du maire à moins que le vote de ce dernier ne soit inscrit expressément (art. 161 et 164 du Code municipal)

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée certifie par les présentes qu’il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

25-04-044	25-04-045	25-04-047
-----------	-----------	-----------

Signé ce dix-septième jour d’avril
de l’an deux mille vingt-cinq